

# Souchet allongé/bai

# Cyperus Groupe *longus/badius*



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

*Cyperus longus* L.

*Cyperus badius* Desf.

NOMS VERNACULAIRES :

Souchet allongé

Souchet odorant

Souchet bai

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : (30-)60-120 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

• *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

• *Aucun*

## Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, solitaires de 50-120 cm de hauteur

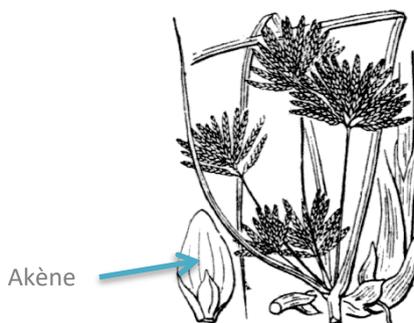
Système racinaire : Longs rhizomes robustes, de 5-10 mm de large, parfois un peu noueux

Feuilles : Feuilles linéaires, presque lisses, au maximum grandes comme la tige, supérieures ou égales à 2 mm de large, jusqu'à 4 mm pour les plus larges

Inflorescence : Fausse-ombelle, simple ou composée

Fleurs : Fleurs rudimentaires, épis brun-rougeâtre à rachis ailés, hermaphrodites, à 3 étamines et 3 stigmates

Fruits : Akènes



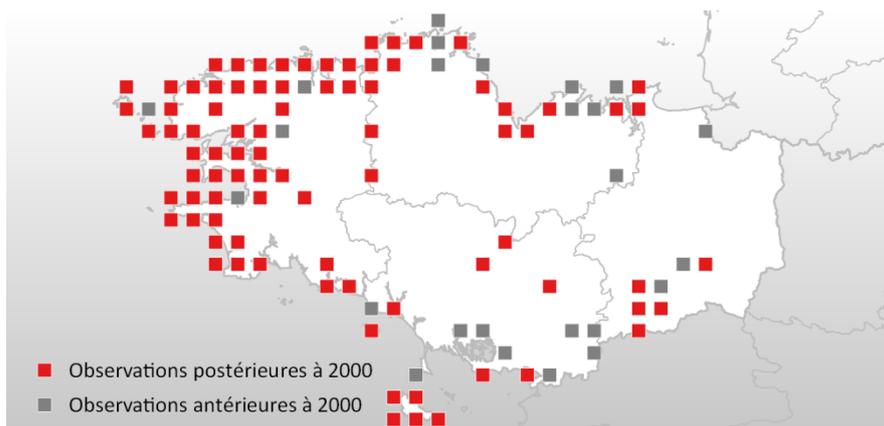
© Flore de Coste

*Cyperus* Groupe *longus/badius*

## Milieu de vie

Prairies humides, ainsi que bernes humides et bords de fossés.

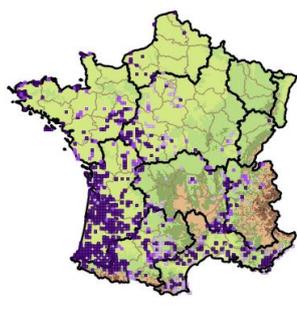
## Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)

## RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silvoflore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020 (*Cyperus longus* L. et *Cyperus badius* Desv. fusionnés)



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, V. Collasse



## Confusions possibles

Il existe un gros risque de confusion entre le Souchet allongé (*Cyperus longus* L.) et le Souchet Bai (*Cyperus badius* Desf.), c'est pourquoi ils ont été réunis au Groupe dans cette fiche.

Il existe également un risque de confusion avec quelques autres espèces du genre *Cyperus* présentes en Bretagne. Les critères distinctifs sont décrits dans le tableaux ci-dessous.

Le Souchet jaunâtre (*Cyperus flavescens* L.) et le Souchet brun noirâtre (*Cyperus fuscus* L.) se reconnaissent aisément à leur petite taille et leur caractère annuel. Elles sont présentes sur la liste rouge de Bretagne.

Toutes ces espèces, exceptés le Souchet jaunâtre (*Cyperus flavescens*), sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

Cependant le Souchet robuste (*Cyperus eragrostis* Lam.) et le Souchet comestible (*Cyperus esculentus* L.) sont **non indigène en Bretagne et considéré invasive potentielle ou à surveiller**. Ces dernières ne sont donc pas indicatrices de zone humide en Bretagne.

	<i>Cyperus</i> Groupe <i>longus/badius</i>	<i>Cyperus</i> <i>eragrostis</i> Lam.	<i>Cyperus</i> <i>esculentus</i> L.	<i>Cyperus</i> <i>flavescens</i> L.	<i>Cyperus fuscus</i> L.
Type biologique	Vivace	Vivace	Vivace	Annuel	Annuel
Rhizomes et racines	Rhizomes robustes (4-7 voire 10 mm) parfois un peu noueux, mais ne produisant jamais de tubercules	Rhizomes très courts et robustes	Rhizomes grêles (1-3 mm) produisant généralement de petits tubercules se détachant facilement	Absence de rhizomes ; racines fibreuses et jaunâtres	Absence de rhizomes ; racines fibreuses et rougeâtres
Hauteur plante	(30)50-120 cm	10-40 cm	(20)30-60 cm	5-30 cm	5-30(-50) cm
Largeur feuilles	≥ (2) 4 mm pour les plus larges	< 3 (5) mm	≥ (2) 4 mm pour les plus larges	< 3 (5) mm	< 3 (5) mm
Epis	Brun-rougeâtre à rachis ailé	Verdâtres, devenant brun-jaune à maturité à rachis non ailé	Jaune doré ou jaune-brunâtre à rachis ailé	Jaune paille à rachis non ailé	Généralement bruns à rachis non ailé
Ecailles	Écailles ≥ 1,5 mm, à nervures peu apparentes	Écailles ≥ 2 mm	Écailles ≥ 1,5 mm, munies de nervures saillantes	Écailles ≥ 1,5 mm	≤ 1,5mm
Nombre de stigmates	3	3	3	2	3